

FORMULAIRE D'AUTORISATION

FERMEZ CETTE FENÊTRE SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS ACCEPTER CE FORMULAIRE, OU SI VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT, LE POUVOIR OU L'AUTORITÉ POUR ENGAGER L'ENTITÉ INDIQUÉE DANS CE FORMULAIRE ET AGIR EN SON NOM, OU À TITRE PERSONNEL (SI UNE TELLE ENTITÉ N'EXISTE PAS).

En sélectionnant "J'accepte" ou tout autre bouton ou mécanisme prévu pour indiquer que vous souscrivez aux conditions d'un exemplaire électronique de ce formulaire d'autorisation ("**Formulaire**"), vous acceptez ce Formulaire au nom de l'entité pour laquelle vous êtes autorisé(e) à agir (un employeur, par exemple) et reconnaissez que cette entité est légalement tenue de respecter ce Formulaire ou, s'il n'existe pas d'entité au nom de laquelle vous êtes autorisé(e) à agir, vous acceptez ce Formulaire en votre nom propre, à titre personnel, et reconnaissez avoir l'obligation légale de respecter ce Formulaire. Le "**Participant**" désigne la personne ("vous") qui remplit ce Formulaire afin de participer au Concours (tel que défini ci-dessous) à titre personnel, ou la personne ("vous") qui remplit ce Formulaire afin de participer au Concours au nom de l'entité pour laquelle elle est autorisé(e) à agir.

1. Par les présentes, le Participant accorde irrévocablement à Autodesk, à ses sociétés affiliées et à ses détenteurs de licences, y compris sans s'y limiter les revendeurs et distributeurs Autodesk, ainsi que chacun de leurs successeurs et ayants droit respectifs (collectivement, "**Autodesk**"), le droit non exclusif d'utiliser le projet, le formulaire de participation officielle au Concours, ainsi que l'ensemble de la documentation et des données fournies avec ce formulaire par le Participant à l'intention du jury du Concours, y compris sans s'y limiter les noms, logos, citations, marques, descriptions et utilisations des produits, et/ou les noms et images des employés du client (la "**Soumission de projet**"). La Soumission de projet peut être utilisée en conjonction avec les supports publicitaires et/ou de ventes d'Autodesk (collectivement, "**Matériel**") et conformément aux conditions décrites dans les présentes (collectivement, les "**Droits**"). Les Droits comprennent, sans s'y limiter, les droits de publicité, de promotion, de publication, d'annonce, de reproduction, d'exécution, d'affichage, de distribution, de transmission, de présentation, d'exploitation ou de création de travaux dérivés de la Soumission de projet, de quelque manière que ce soit, ou de toute partie ou du produit dérivé, séparément ou avec le Matériel, sans frais ni limitation de durée et dans le monde entier, pour toute forme de support et de moyen de communication (actuelle ou à venir), y compris les publications imprimées, le Web, les diffusions vidéo ou audio et les diaporamas, ainsi que le droit de sous-licence sur tout ou partie des droits octroyés selon ce Formulaire. Autodesk peut apporter des modifications mineures à la Soumission de projet, y compris la reformater, la redimensionner, la rogner, la découper, la juxtaposer, l'éditer ou en corriger les couleurs, mais n'y apportera pas de changements substantiels sans l'accord du Participant. Le "**Concours**" désigne les AEC Excellence Awards 2019, un concours basé sur les compétences et géré par Marden-Kane, Inc. pour Autodesk sur www.aecexcellence.com.

2. Ce Formulaire ne contraint pas Autodesk à exercer les droits qui lui sont octroyés. Autodesk n'a aucune obligation de restituer la Soumission de projet au Participant. Autodesk décline toute responsabilité en cas de perte ou dommage affectant des copies matérielles de la Soumission de projet.

3. Le Participant déclare et garantit que : a. la personne qui accepte ce Formulaire a le droit, le pouvoir et l'autorité pour engager l'entité (si elle existe) et agir en son nom, ou à titre personnel en tant que Participant ; b. elle dispose des droits et de l'autorité nécessaires pour octroyer les droits décrits dans les présentes, y compris les droits de propriété intellectuelle appropriés, sans qu'aucune autorisation tierce ne soit requise ; c. l'exercice de ces droits par Autodesk n'enfreindra pas les droits de tiers ; et (d) le Participant, en tant que personne, est légalement majeur dans son pays de résidence. Le Participant s'engage à indemniser Autodesk au titre de l'ensemble des réclamations, dommages et dépenses résultant du non-respect par le Participant des déclarations et garanties mentionnées ci-dessus.

4. Ce Formulaire est régi par les lois de l'État de Californie, sans égard au principe de conflit des lois. Tout différend découlant du présent accord sera, à la discrétion d'Autodesk, présenté au tribunal de district des États-Unis pour le district Nord de la Californie, à San Francisco, et à la Cour Supérieure de l'État de Californie pour le Comté de Marin. Par les présentes, le Participant se soumet expressément à la compétence de ces tribunaux.

5. Ce Formulaire constitue l'accord complet en ce qui concerne l'objet de cet accord, et ne peut être modifié que par consentement écrit et signé par le Participant et par Autodesk. Le Participant ne divulguera pas le contenu de ce Formulaire ni la nature de sa relation avec Autodesk, sans le consentement écrit préalable d'Autodesk. Ce Formulaire prévaut sur toute disposition incohérente ou contradictoire entre ce Formulaire et le Règlement officiel, sauf si et uniquement dans la mesure où les parties déclarent expressément par écrit leur intention d'annuler ce Formulaire.

6. Le Participant déclare comprendre et accepter les termes et conditions susmentionnés.